

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 3

Artikel: Correspondance
Autor: Ruffieux, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Lausanne, 27 janvier 1885.

Votre estimable journal a publié dans sa livraison de ce mois (pages 33 à 37) un rapport sur les « Manœuvres combinées de la III^e brigade d'infanterie » dû à la plume d'un officier présent à ces manœuvres. Si intéressantes que soient ces notes, elles n'en sont pas moins entachées d'un certain nombre d'erreurs que je prends la liberté de signaler, tout au moins en ce qui concerne la batterie n^o 9 que j'avais l'honneur de commander.

Journée du 26 septembre. a) La batterie 9 n'a pas été détachée et ne faisait pas partie de l'avant-garde commandée par M. le lieutenant-colonel Agassiz. b) La batterie 9 n'a jamais occupé « Gemeine-Zelg » et n'a pris qu'une seule position ce jour-là sur la colline « d'Einschlag », cote 705, où elle se trouvait placée en échelon à 150 mètres derrière la batterie 10. Ces deux batteries, par ordre de leur commandant de régiment, entretinrent un feu lent contre l'artillerie ennemie placée au nord de Lustorf à 3200 mètres. c) La dite position « d'Einschlag » ne doit donc pas être attribuée aux batteries 7 et 8 du 1^{er} régiment d'artillerie.

Journée du 27 septembre. Le régiment d'artillerie n^o 2, composé des batteries 9 et 10 n'a pas été disloqué, pas plus du reste que la veille. Il a effectivement occupé la seule position de « Bergacker » d'où il a dirigé un feu nourri et très-efficace à 2000 et 2400 mètres contre l'artillerie ennemie placée en avant du « Rütiholz » et contre l'infanterie de « Zirkelsgraben. » La batterie 9 n'a donc pas pu tirer ce jour-là à une distance exagérée de 3500 mètres depuis le Wylerholz ainsi que votre correspondant l'affirme dans ses « observations. »

Je vous prie, monsieur le rédacteur, d'insérer dans votre prochaine livraison de février ces simples observations dont je tiens les preuves à la disposition de l'auteur de l'article en question et dont le seul but est de rétablir la vérité des faits. Espérant que vous ferez droit à ma demande, je vous présente, etc.

E. RUFFIEUX, capitaine d'artillerie.

Observations. Nous nous faisons un plaisir de reconnaître que la rectification de M. le capitaine Ruffieux est tout-à-fait fondée ; ce sont les batteries du 1^{er} régiment n^{os} 7 et 8, qui ont été détachées, tandis que celles du 2^e régiment, batteries n^{os} 9 et 10, sont restées en position, le 26 septembre à Einschlag, le 27 à Bergacker. Mais nous ferons remarquer que cette erreur est le fait et la conséquence d'une simple coquille aux pages 33 et 36 de notre article, où l'on a imprimé batterie n^o 9 au lieu de n^o 7, coquille que rectifiait déjà, pour la position du 27, la dislocation indiquée à la page 33, ligne 25^e.

Réd.

Montreux, 26 février 1885.

Monsieur le rédacteur,

Ayant lu avec intérêt votre bel article sur notre grand ingénieur le général Todleben, permettez-moi de vous faire remarquer que les éloges que vous en faites pour la prise de Plevna devraient au moins être partagés par un autre mort illustre, le général Skobelef. C'est ce dernier qui, par sa vigoureuse action, a empêché Osman-Pacha de réaliser sa sortie.

Ce qu'on doit surtout à Todleben dans ces événements montre qu'il était resté essentiellement ingénieur, comme vous le dites fort bien à propos d'autre affaire, et tout en reconnaissant ses hauts mérites dans cette spécialité, j'estime que l'armée russe en pâtit plus qu'elle n'en profita en cette circonstance. Si au lieu de s'arrêter si longtemps devant cette pauvre place turque, qui n'avait aucune importance en soi, on s'était borné à l'observer, par un fort détachement, tout en continuant à porter en avant le gros de l'armée, on eût fait de la bien meilleure besogne.

Les Turcs soit d'Osman-Pacha, soit d'autres, ont toujours été incapables de livrer bataille ailleurs que derrière des parapets. Alors pourquoi danser à leur violon? pourquoi s'obstiner à les déloger successivement de toutes leurs tanières, au lieu de tenir la campagne, qu'ils abandonnaient, et de marcher droit sur Andrinople et sur Constantinople?

Ce siège régulier de Plevna sous la direction de Todleben n'a été qu'une jolie et futile amusette pour venger techniquement les étourderies des premiers assauts repoussés.

Votre illustre compatriote Jomini n'eût certes pas été très fier de telles opérations venant de ses prétendus élèves. † †

Nous avons le plaisir de communiquer à nos camarades, que la souscription ouverte pour les monuments à élever sur les tombes des regrettés défunts instructeurs : *colonel Schumacker et capitaine Finsterwatd* a produit la somme de fr. 3650 environ, en telle sorte que l'on donne suite au projet et que nous voyons qu'outre les frais nécessités par ces monuments, nous aurons encore un solde important à verser en souvenir de ces deux instructeurs à la caisse des primes pour navigation pendant les écoles de recrues.

Un compte-rendu détaillé sera fait après l'achèvement des monuments.

Berne, mars 1885.

Bureau du génie fédéral.